

# IMPACT DE LA CRISE COVID19 SUR LES SECTEURS CULTURELS EN NOUVELLE-AQUITAINE



## - TABLEAU DE BORD TRIMESTRIEL V2 - JUILLET 2021

---

## AVANT-PROPOS

L'objectif de ce tableau de bord est de produire régulièrement, sur un temps long, des indicateurs simples et utiles pour les décideurs, têtes de réseaux, organisations professionnelles, etc. afin de mesurer objectivement l'impact de la crise sur l'activité culturelle et artistique en Nouvelle-Aquitaine.

Un groupe de travail régional a été constitué afin de déterminer les indicateurs et objectifs de ce tableau de bord. La volonté du groupe est que ce tableau de bord soit diffusé publiquement, **actualisé chaque trimestre**. En fonction de l'évolution de la situation, celui-ci s'adaptera et de nouvelles données pourront être intégrées.

Le travail réalisé par L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine consiste à collecter les données identifiées comme pertinentes et rapidement disponibles pour les mettre en forme de manière brute et graphique dans ce présent document.

Rédaction / contact :

Antoine Augeard, chargé d'études du pôle Observation-ressources , [a.augeard@la-nouvelleaquitaine.fr](mailto:a.augeard@la-nouvelleaquitaine.fr)

Face à la crise sanitaire impactant durablement les activités et les acteurs culturels depuis 2020, est apparu un besoin de connaissance « accélérée » de la situation. L'enjeu est de prendre le recul suffisant pour aider à gérer l'urgence et la relance, accompagner les personnes et les structures mais aussi envisager les impacts de la crise dans le futur.

Pour traiter cette question, L'A. à travers sa mission Observation-ressources a initié une démarche partagée autour de l'étude de l'impact de la crise en Nouvelle-Aquitaine en invitant, le 9 juillet 2020, une trentaine d'organisations à définir les axes de recherche spécifiques à la Nouvelle-Aquitaine. L'A. a donc associé des structures régionales publiques, paritaires ou institutionnelles, des représentants de collectivités, des fédérations et réseaux de professionnels, les agences culturelles départementales et régionales, des acteurs de la recherche mais également au niveau national le DEPS, l'UFISC ainsi qu'Opale.

Quatre groupes de travail ont été constitués afin de ces questionnements : **Quel état des lieux d'avant-crise ? Quel suivi régulier de l'impact ? Quel complément qualitatif aux données quantitatives ? Quelles expériences inspirantes pour aider à rebondir ?**

Le chantier comprend via une veille permanente l'[inventaire des études nationales et régionales sur le thème culture & covid2019](#) et a notamment permis la réalisation du dossier de l'Affût « [Observer les impacts de la crise, dessiner l'après](#) » en octobre 2020.

Les recherches spécifiquement menées par L'A. en Nouvelle-Aquitaine se déploient en 4 axes qui se complètent et se nourrissent.

Page web du chantier global :

<http://la-nouvelleaquitaine.fr/chantier-impacts-de-la-crise>

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. L'activité partielle des salariés des établissements culturels</b>	<b>4</b>
<i>Source : DGEFP-DARES, traitement SESE, DREETS Nouvelle-Aquitaine, données au 1/07/2021</i>	4
<b>1.1. Les établissements indemnisés</b>	<b>4</b>
Part des établissements culturels indemnisés dans l'ensemble des établissements de Nouvelle-Aquitaine, de mars 2020 à mai 2021	4
Nombre d'établissements indemnisés par secteur culturel, en Nouvelle-Aquitaine, de mars 2020 à mai 2021	4
<b>1.2. Les salarié·e·s indemnisé·e·s</b>	<b>5</b>
Part des salarié·e·s indemnisé·e·s des établissements culturels dans l'ensemble des salarié·e·s indemnisé·e·s de Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et mai 2021	5
Nombre de salarié·e·s indemnisé·e·s des établissements de Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre mars 2020 et mai 2021	5
<b>1.3. Les heures indemnisées</b>	<b>6</b>
Part des heures indemnisées pour les établissements culturels dans l'ensemble des établissements de Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et mai 2021	6
Nombre d'heures indemnisées des établissements de Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre mars 2020 et mai 2021	6
<b>1.4. Montant de l'indemnisation</b>	<b>7</b>
Part du montant cumulé de l'indemnisation des établissements culturels dans l'ensemble des établissements de Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et mai 2021	7
Montant de l'indemnisation cumulée des établissements de Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre mars 2020 et mai 2021, en milliers d'euros	7
<b>2. Les bénéficiaires du RSA inscrit·e·s à Pôle emploi recherchant un emploi dans la culture</b>	<b>8</b>
<i>Source : Pôle emploi - demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, bénéficiaires du RSA cherchant un emploi culturel</i>	8
Nombre de bénéficiaires du RSA inscrit·e·s à Pôle emploi recherchant un emploi dans la culture	8
Evolution du nombre de bénéficiaires du RSA inscrit·e·s à Pôle Emploi recherchant un emploi dans les secteurs culturels et dans l'ensemble des secteurs, en Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et mars 2021	8
<b>3. Les intermittent·e·s du spectacle</b>	<b>9</b>
<i>Source : Audiens, au 5/07/2021</i>	9
Indice salarial des intermittent·e·s du spectacle relevant du GUSO, de l'audiovisuel, du spectacle vivant et de la communication entre janvier 2019 et avril 2021	9
Nombre mensuel d'intermittent·e·s du spectacle en 2019, 2020 et 2021	9
Nombre mensuel d'intermittent·e·s salarié·e·s par des employeurs du spectacle vivant en 2019, 2020 et 2021	10
Nombre mensuel d'intermittent·e·s salarié·e·s par des employeurs de l'audiovisuel en 2019, 2020 et 2021	10
Nombre mensuel d'intermittent·e·s salarié·e·s par des employeurs du GUSO en 2019, 2020 et 2021	10
Nombre mensuel d'intermittent·e·s salarié·e·s par des employeurs de la communication en 2019, 2020 et 2021	10
<b>4. La création d'entreprises des secteurs culturels</b>	<b>11</b>
<b>4.1. Les inscriptions d'entreprises au répertoire SIRENE</b>	<b>11</b>
<i>Source : Sirene (Système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements), Insee.</i>	11
Nombre mensuel d'inscriptions d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine entre 2010 et 2021	11
Nombre de créations d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine par secteur culturel au second trimestre 2019, 2020 et 2021	12
<b>4.2. Les immatriculations de sociétés commerciales des secteurs culturels</b>	<b>12</b>
<i>Source : Infogreffe – open data</i>	12
Nombre mensuel d'immatriculations de sociétés dans les secteurs culturels en Nouvelle-Aquitaine, entre 2017 et 2021	12
Nombre d'immatriculations de sociétés par secteur culturel en Nouvelle-Aquitaine au second trimestre 2019, 2020 et 2021	13
<b>5. Les fermetures d'entreprises</b>	<b>14</b>
<b>5.1. Les défaillances</b>	<b>14</b>
<i>Source : Banque de France – base Fiben</i>	14
Nombre mensuel de défaillances d'entreprise dans les secteurs culturels en Nouvelle-Aquitaine, entre 2000 et 2020	14
Part des défaillances des secteurs culturels dans l'ensemble des défaillances en Nouvelle-Aquitaine, entre 2010 et 2020	15
Nombre annuel de défaillances d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre 2018 et 2020	15
<b>5.2. Les radiations d'entreprises</b>	<b>15</b>
<i>Source : Infogreffe – open data</i>	15
Nombre mensuel de radiations d'entreprises du secteur culturel en Nouvelle-Aquitaine, de 2017 à 2020	15
Nombre de radiations d'entreprises par secteur culturel en Nouvelle-Aquitaine au second trimestre 2019, 2020 et 2021	16

# 1. L'ACTIVITÉ PARTIELLE DES SALARIÉS DES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Source : DGEFP-DARES, traitement SESE, DREETS Nouvelle-Aquitaine, données au 1/07/2021

Une partie des données présentées ci-dessous est disponible par département.

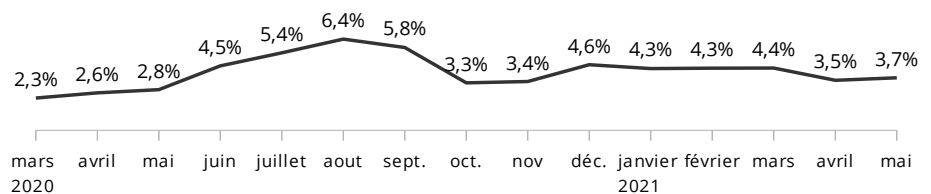
## 1.1. LES ÉTABLISSEMENTS INDEMNISÉS

En mai 2021, 786 établissements culturels ont été indemnisés sur un total de 20 852 établissements indemnisés en Nouvelle-Aquitaine, soit 3,7%.

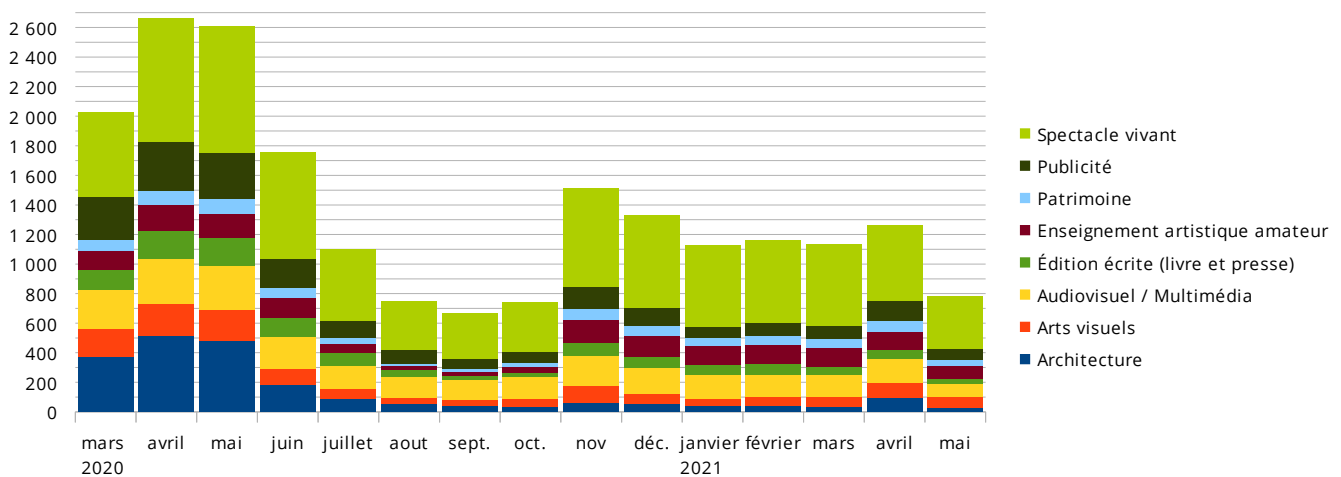
Le nombre d'établissements indemnisés relevant des secteurs culturels a été le plus important en avril et mai 2020. Après une baisse jusqu'en septembre 2020, le nombre d'établissements indemnisés est reparti à la hausse à partir de novembre 2020.

Les établissements du spectacle vivant représentent en moyenne 42% des établissements indemnisés des secteurs culturels suivis par le secteur de l'audiovisuel (14%).

Part des établissements culturels indemnisés dans l'ensemble des établissements de Nouvelle-Aquitaine, de mars 2020 à mai 2021



Nombre d'établissements indemnisés par secteur culturel, en Nouvelle-Aquitaine, de mars 2020 à mai 2021



	mars 2020	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov	déc.	janvier 2021	février	mars	avril	mai
Architecture	375	511	485	185	91	54	43	32	61	55	39	40	39	94	26
Arts visuels	188	223	204	106	66	44	41	58	115	67	51	62	62	101	75
Audiovisuel / Multimédia	265	302	300	217	154	136	134	146	205	174	159	152	153	164	93
Édition écrite (livre et presse)	132	194	192	129	86	53	29	29	87	77	67	71	54	58	30
Enseignement artistique amateur	130	170	163	135	67	27	25	39	154	146	131	131	127	126	87
Patrimoine	79	95	95	69	34	14	17	31	76	62	54	59	59	73	43
Publicité	286	329	317	193	119	89	74	73	146	121	77	85	93	133	75
Spectacle vivant	568	838	855	721	481	328	306	332	668	629	554	558	549	512	357
<b>TOTAL</b>	<b>2 023</b>	<b>2 662</b>	<b>2 611</b>	<b>1 755</b>	<b>1 098</b>	<b>745</b>	<b>669</b>	<b>740</b>	<b>1 512</b>	<b>1 331</b>	<b>1 132</b>	<b>1 158</b>	<b>1 136</b>	<b>1 261</b>	<b>786</b>

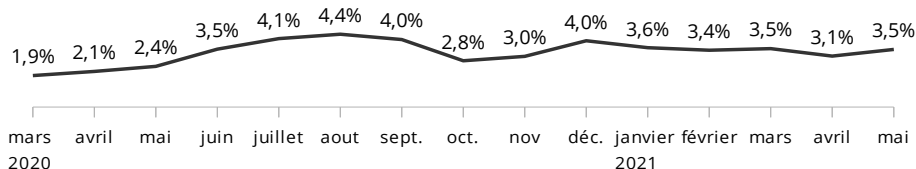
## 1.2. LES SALARIÉ·E·S INDEMNISÉ·E·S

En mai 2021, 1 408 salarié·e·s des établissements culturels ont été indemnisé·e·s sur 78 209 salarié·e·s indemnisé·e·s en Nouvelle-Aquitaine, soit 3,5%.

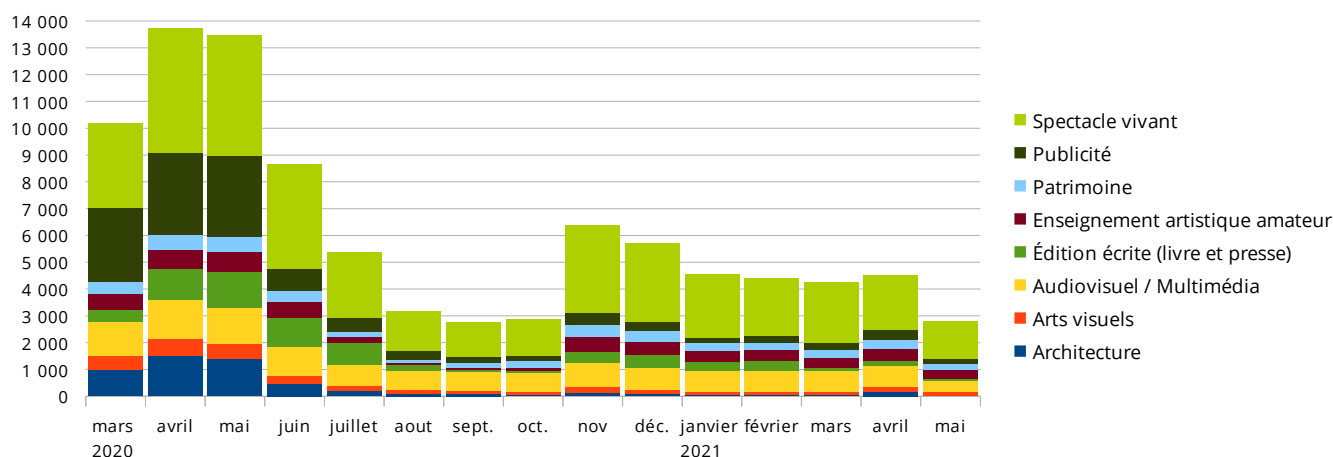
Le pic des salarié·e·s indemnisé·e·s est atteint en avril 2020 avec 13 720 salarié·e·s.

Les salarié·e·s du spectacle vivant sont les premiers bénéficiaires suivis de ceux du secteur de l'audiovisuel (respectivement 1 408 et 401 salarié·e·s indemnisé·e·s en janvier 2021). Ces deux secteurs culturels représentent en moyenne 62% des salarié·e·s indemnisé·e·s de la culture.

*Part des salarié·e·s indemnisé·e·s des établissements culturels dans l'ensemble des salarié·e·s indemnisé·e·s de Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et mai 2021*



*Nombre de salarié·e·s indemnisé·e·s des établissements de Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre mars 2020 et mai 2021*

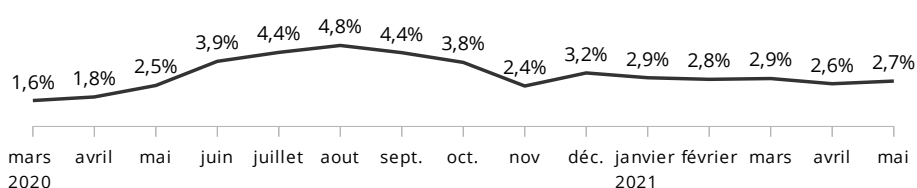


	mars 2020	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov	déc.	janvier 2021	février	mars	avril	mai
Architecture	995	1 510	1 410	484	218	113	89	62	132	107	70	65	63	163	35
Arts visuels	504	623	538	299	175	122	105	107	213	116	90	104	108	186	132
Audiovisuel / Multimédia	1 283	1 481	1 365	1 046	788	717	717	717	908	839	792	776	771	788	401
Édition écrite (livre et presse)	439	1 127	1 343	1 111	805	227	83	63	398	462	331	374	128	173	104
Enseignement artistique amateur	594	720	725	579	215	80	70	98	570	517	424	415	371	439	305
Patrimoine	478	569	558	411	222	122	188	277	460	397	274	280	290	370	240
Publicité	2 763	3 031	3 034	810	486	307	202	182	450	333	209	239	249	355	192
Spectacle vivant	3 138	4 659	4 493	3 900	2 445	1 481	1 301	1 364	3 269	2 934	2 361	2 151	2 263	2 030	1 408
<b>TOTAL</b>	<b>10 194</b>	<b>13 720</b>	<b>13 466</b>	<b>8 640</b>	<b>5 354</b>	<b>3 169</b>	<b>2 755</b>	<b>2 870</b>	<b>6 400</b>	<b>5 705</b>	<b>4 551</b>	<b>4 404</b>	<b>4 243</b>	<b>4 504</b>	<b>2 817</b>

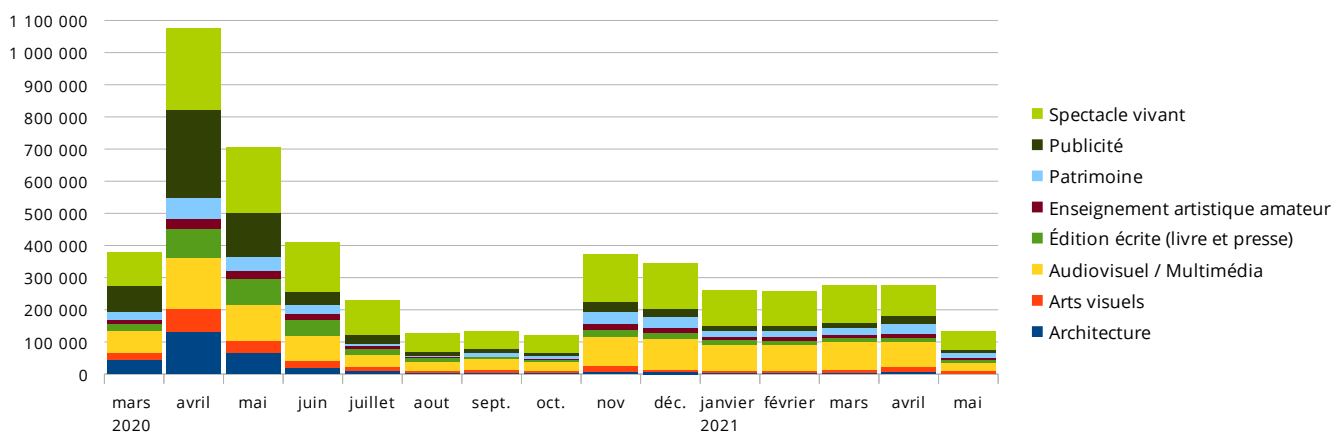
### 1.3. LES HEURES INDEMNISÉES

Les secteurs du spectacle vivant et de l'audiovisuel concentrent 63% des heures indemnisées du secteur culturel en mai 2021.

*Part des heures indemnisées pour les établissements culturels dans l'ensemble des établissements de Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et mai 2021*



*Nombre d'heures indemnisées des établissements de Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre mars 2020 et mai 2021*



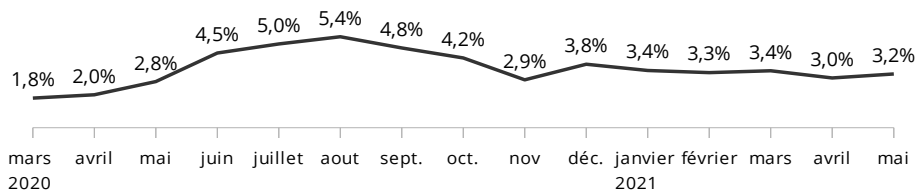
	mars 2020	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov	déc.	janvier 2021	février	mars	avril	mai
Architecture	42 796	133 157	67 036	21 089	11 090	4 154	5 925	3 446	8 017	6 311	3 665	3 613	3 774	8 253	2 046
Arts visuels	23 729	68 511	35 710	19 403	12 413	7 247	6 274	5 394	17 805	8 006	6 513	7 368	8 262	15 979	8 670
Audiovisuel / Multimédia	67 475	160 635	114 748	77 896	36 736	28 519	35 004	30 584	90 003	95 133	82 199	79 707	89 933	75 498	26 236
Édition écrite (livre et presse)	21 601	89 231	78 058	51 594	19 152	10 252	5 893	4 194	22 503	19 080	14 483	14 280	10 356	12 087	6 829
Enseignement artistique amateur	13 992	30 949	26 002	17 552	7 079	3 119	2 698	2 836	17 767	14 833	9 737	9 436	10 440	11 896	6 750
Patrimoine	23 504	64 752	43 187	28 860	8 332	3 591	9 843	11 042	37 245	34 145	17 893	21 339	19 815	33 328	14 965
Publicité	83 332	274 853	135 345	39 979	26 181	12 408	13 491	10 195	33 096	25 439	14 494	15 563	17 253	25 189	11 079
Spectacle vivant	102 710	254 154	204 357	153 661	108 205	56 624	53 663	54 442	147 784	142 445	110 824	108 036	117 957	93 702	58 057
<b>TOTAL</b>	<b>379 139</b>	<b>1 076 242</b>	<b>704 443</b>	<b>410 034</b>	<b>229 188</b>	<b>125 914</b>	<b>132 791</b>	<b>122 133</b>	<b>374 220</b>	<b>345 392</b>	<b>259 808</b>	<b>259 342</b>	<b>277 190</b>	<b>275 932</b>	<b>134 632</b>

## 1.4. MONTANT DE L'INDEMNISATION

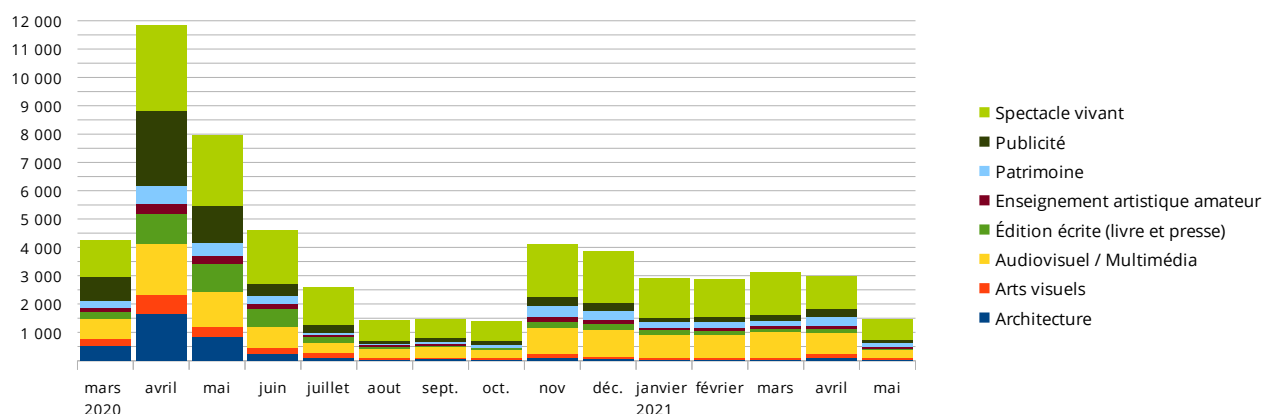
En mai 2021, 1,5 millions d'euros d'indemnisations ont été versés aux établissements culturels sur 44,6 millions d'euros versés au total en Nouvelle-Aquitaine, soit 3,2%.

Le spectacle vivant réunit 45% des montants d'indemnisation des secteurs culturels en janvier 2021.

*Part du montant cumulé de l'indemnisation des établissements culturels dans l'ensemble des établissements de Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et mai 2021*



*Montant de l'indemnisation cumulée des établissements de Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre mars 2020 et mai 2021, en milliers d'euros*



	mars 2020	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov	déc.	janvier 2021	février	mars	avril	mai
Architecture	528,4	1 638,0	823,9	234,6	123,6	43,9	64,2	38,3	87,5	67,6	37,7	37,6	38,9	91,5	19,6
Arts visuels	231,3	692,6	383,6	201,0	139,4	84,1	62,1	53,0	167,5	80,4	65,9	74,2	82,1	148,7	85,2
Audiovisuel / Multimédia	732,9	1 806,6	1 221,7	772,8	367,8	280,7	355,1	313,4	903,7	944,2	822,8	794,1	896,5	754,3	260,3
Édition écrite (livre et presse)	235,4	1 058,9	997,2	606,2	206,3	107,6	57,0	41,1	227,1	203,2	153,8	151,3	101,4	122,8	64,4
Enseignement artistique amateur	157,3	335,7	278,6	198,4	72,8	35,5	38,9	27,5	185,8	149,5	101,8	102,2	115,8	120,8	72,2
Patrimoine	229,2	650,1	436,2	292,9	88,7	39,7	100,9	112,7	363,4	331,0	179,5	217,6	195,7	314,7	138,5
Publicité	824,2	2 662,2	1 337,3	407,5	266,5	124,6	143,3	107,2	338,7	263,4	154,7	157,8	180,2	258,2	114,7
Spectacle vivant	1 303,7	3 009,4	2 476,3	1 895,1	1 337,3	716,5	653,8	686,6	1 840,0	1 823,0	1 389,7	1 331,2	1 486,2	1 162,6	726,1
<b>TOTAL</b>	<b>4 242,5</b>	<b>11 853,4</b>	<b>7 954,7</b>	<b>4 608,5</b>	<b>2 602,5</b>	<b>1 432,7</b>	<b>1 475,3</b>	<b>1 379,8</b>	<b>4 113,7</b>	<b>3 862,4</b>	<b>2 906,0</b>	<b>2 866,1</b>	<b>3 096,8</b>	<b>2 973,6</b>	<b>1 481,1</b>

## 2. LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA INSCRIT·E·S À PÔLE EMPLOI RECHERCHANT UN EMPLOI DANS LA CULTURE

Source : Pôle emploi - demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, bénéficiaires du RSA cherchant un emploi culturel

En mars 2021, 1 846 demandeur·euse·s d'emploi inscrit·e·s à Pôle emploi, bénéficiaires du RSA (soit 2,8% des 65 712 bénéficiaires du RSA), recherchent un emploi dans un des secteurs de la culture. C'est 12% de plus qu'en mars 2019.

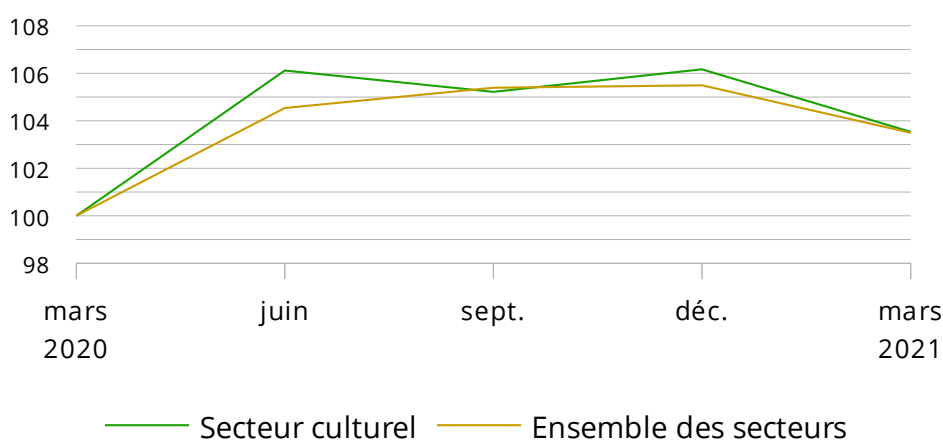
Depuis mars 2020, l'évolution du nombre de bénéficiaires du RSA inscrit·e·s à Pôle Emploi recherchant un emploi dans les secteurs culturels est quasiment identique à celle de l'ensemble des secteurs.

Nombre de bénéficiaires du RSA inscrit·e·s à Pôle emploi recherchant un emploi dans la culture

	Secteur culturel
mars 2018	1 715
juin	1 704
sept.	1 604
déc.	1 687
mars 2019	1 689
juin	1 706
sept.	1 673
déc.	1 703
mars 2020	1 783
juin	1 892
sept.	1 876
déc.	1 893
mars 2021	1 846

Evolution du nombre de bénéficiaires du RSA inscrit·e·s à Pôle Emploi recherchant un emploi dans les secteurs culturels et dans l'ensemble des secteurs, en Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et mars 2021

Le graphique ci-dessous est présenté en base 100 afin de pouvoir mieux comparer les évolutions : les indicateurs sont ramenés à une même valeur de 100 pour mars 2020 afin de comparer les évolutions de ces 2 indicateurs.





### 3. LES INTERMITTENT·E·S DU SPECTACLE



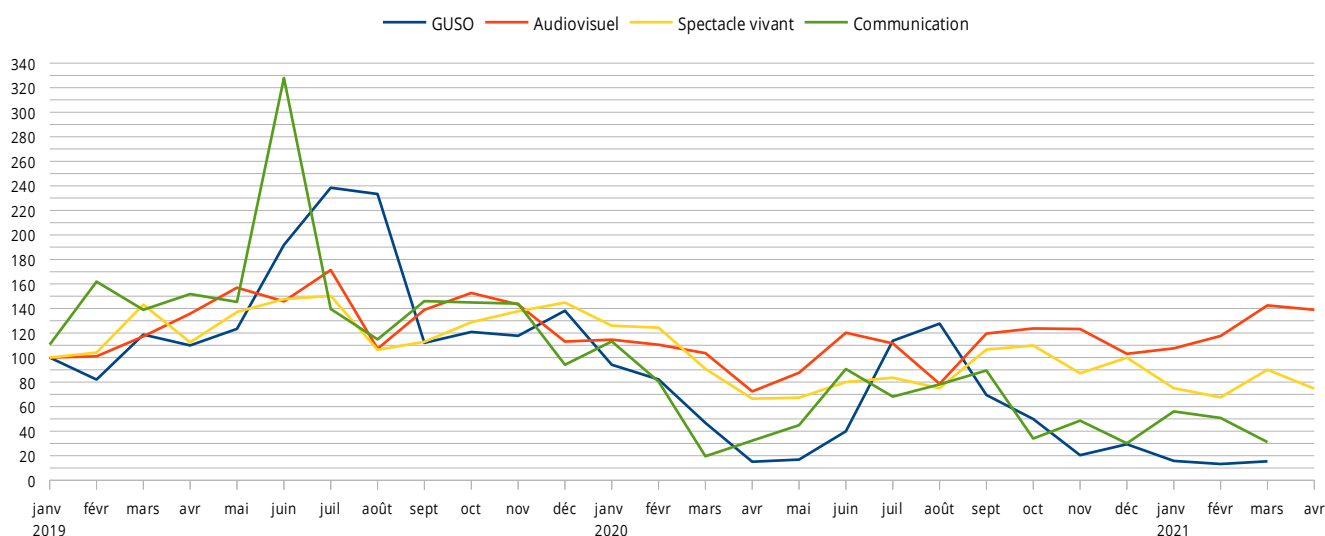
Source : Audiens, au 5/07/2021

Le champ retenu est l'ensemble des périodes d'emplois déclarées pour des intermittent·e·s du spectacle (salarié·e·s en Contrat à durée déterminée d'usage - CDDU) par des employeurs implantés en Nouvelle-Aquitaine, quel que soit leur secteur d'activité : audiovisuel, spectacle vivant, communication et autres secteurs (emploi de CDDU occasionnels par le GUSO). L'indice salarial (indice de base 100 en janvier 2019) représente l'évolution de la masse salariale brute de chaque mois par rapport au mois de janvier 2019.

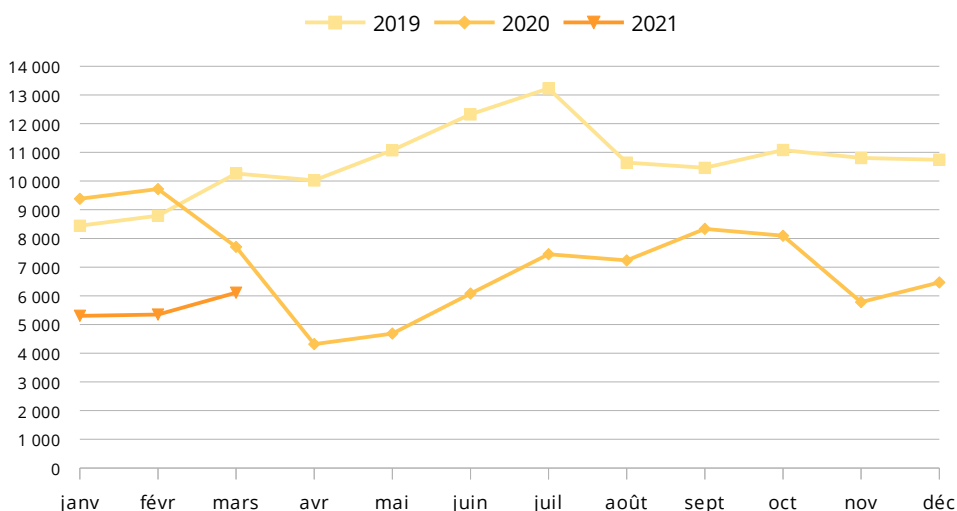
L'indice salarial montre une nette différence de l'évolution de la masse salariale depuis le mois de janvier 2019 en fonction du profil des employeurs. Si l'on constate une diminution de la masse salariale lors du premier confinement quelque soit le profil d'employeur, c'est le secteur de l'audiovisuel qui a été le moins touché durant cette période et par la suite. Malgré une reprise à l'été 2020, la masse salariale du secteur communication et des employeurs du GUSO reste très impactée, notamment à partir du dernier trimestre 2020.

En mars 2021, le nombre d'intermittents travaillant pour un employeur de Nouvelle-Aquitaine est de 6 108 : ils étaient 10 262 en mars 2019, ce qui représente une diminution de 40%. Sur cette même période, cette baisse est de 87% pour les employeurs du GUSO, de 75% pour le secteur communication, de 38% pour le spectacle vivant et de 6% pour l'audiovisuel.

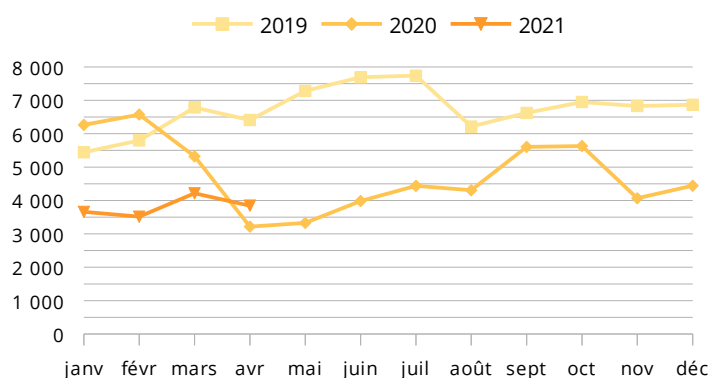
#### Indice salarial des intermittent·e·s du spectacle relevant du GUSO, de l'audiovisuel, du spectacle vivant et de la communication entre janvier 2019 et avril 2021



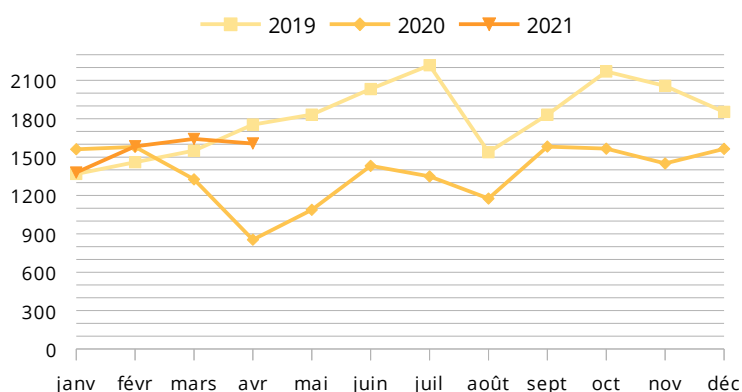
#### Nombre mensuel d'intermittent·e·s du spectacle en 2019, 2020 et 2021



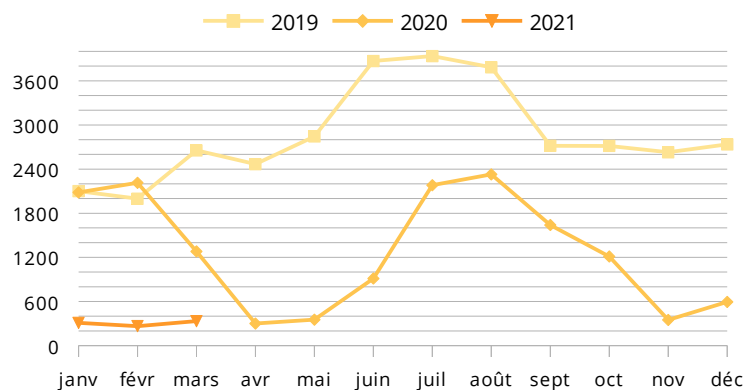
Nombre mensuel d'intermittent-e-s salarié-e-s par des employeurs du spectacle vivant en 2019, 2020 et 2021



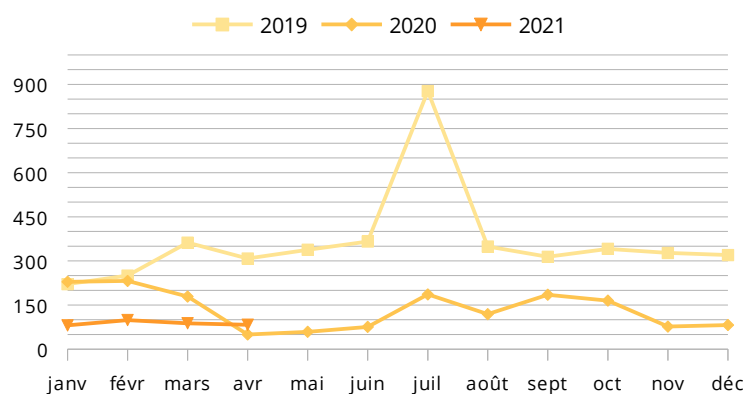
Nombre mensuel d'intermittent-e-s salarié-e-s par des employeurs de l'audiovisuel en 2019, 2020 et 2021



Nombre mensuel d'intermittent-e-s salarié-e-s par des employeurs du GUSO en 2019, 2020 et 2021



Nombre mensuel d'intermittent-e-s salarié-e-s par des employeurs de la communication en 2019, 2020 et 2021



## 4. LA CRÉATION D'ENTREPRISES DES SECTEURS CULTURELS

### 4.1. LES INSCRIPTIONS D'ENTREPRISES AU RÉPERTOIRE SIRENE

Source : Sirene (Système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements), Insee.

Sont inscrits au répertoire Sirene toutes les personnes morales (de statut public ou privée, à but lucratif ou non) et tou-te-s les entrepreneur-euse-s individuel-le-s (travailleur-euse-s non salarié-e-s) :

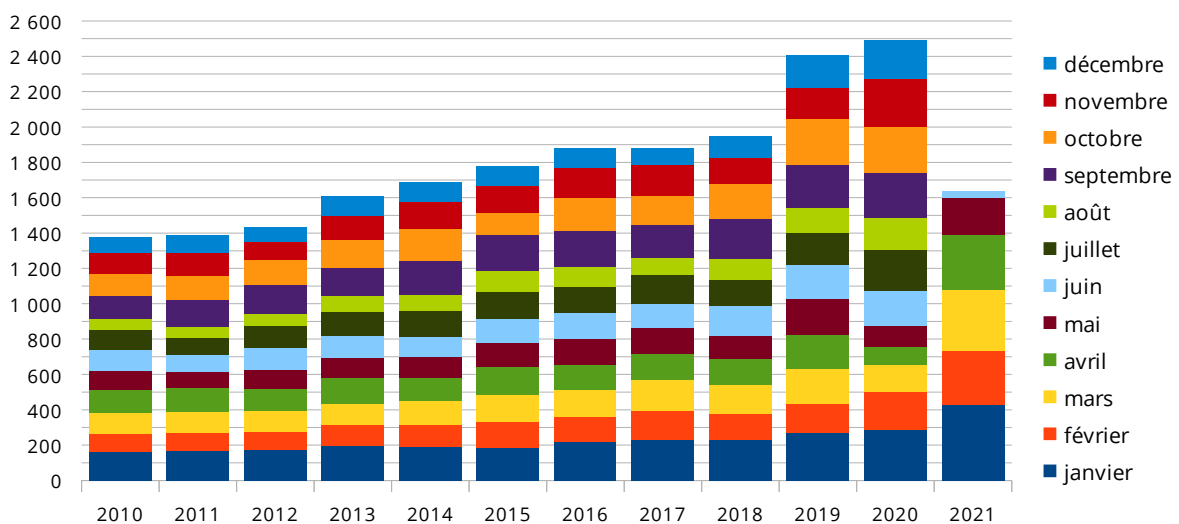
- immatriculés au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS),
- immatriculés au Répertoire des Métiers,
- employant du personnel salarié (à l'exception des particuliers employeurs), soumis à des obligations fiscales, bénéficiaires de transferts financiers publics.

Depuis 2010 on observe une augmentation du nombre de création d'entreprises et d'associations dans les secteurs de la culture en Nouvelle-Aquitaine. L'année 2019 est plus particulièrement marquée avec une augmentation de 32% par rapport à 2018. Cette hausse des inscriptions se poursuit en 2020 et 2021. En effet, en juin 2021 le nombre de création de nouvelles entités juridiques a progressé de 53% par rapport à juin 2020.

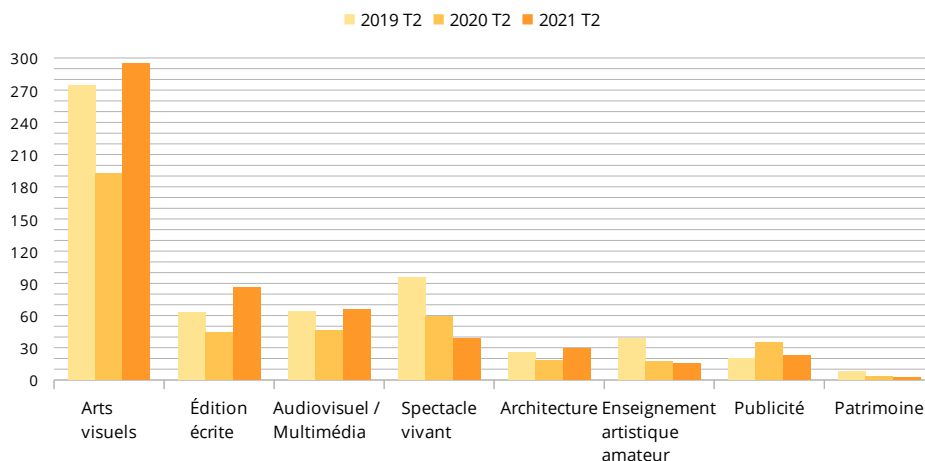
Cette hausse constatée à partir de 2019 est **largement soutenue par une progression annuelle de nouveaux entrepreneurs individuels**. Ce statut juridique représentait 60% des nouvelles créations d'entreprises en 2018 et il concerne en 2021 déjà 76% des nouveaux inscrits au Sirene. Si la part des entrepreneurs individuels dans le secteur culturel est la plus importante dans le secteur des arts visuels (en moyenne 66%), celle dans le secteur de l'édition écrite est en forte progression passant de 9% en 2018 à 15% en 2021.

Au cours du second trimestre 2020 et de manière générale, le secteur culturel qui enregistre le plus d'inscriptions est celui des arts visuels (295). Le secteur du spectacle vivant connaît une baisse importante par rapport au second trimestre 2020 de 59%.

Nombre mensuel d'inscriptions d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine entre 2010 et 2021



## Nombre de créations d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine par secteur culturel au second trimestre 2019, 2020 et 2021



### 4.2. LES IMMATRICULATIONS DE SOCIÉTÉS COMMERCIALES DES SECTEURS CULTURELS

Source : Infogreffe – open data

Le Registre national du commerce et des sociétés (RCS) est une base de données regroupant toutes les personnes physiques et les personnes morales exerçant une activité commerciale. Toutes les entreprises dont l'activité est commerciale doivent obligatoirement s'y inscrire sous peine de sanctions. Sont notamment concernées : les entreprises individuelles (EI) y compris les micro-entrepreneurs, les entreprises unipersonnelles à caractère limitée (EURL), les sociétés à responsabilité limitée (SARL), les sociétés par actions simplifiées (SAS), les sociétés anonymes (SA), les sociétés en nom collectifs (SNC) les sociétés civiles et les groupements d'intérêts économiques (GIE).

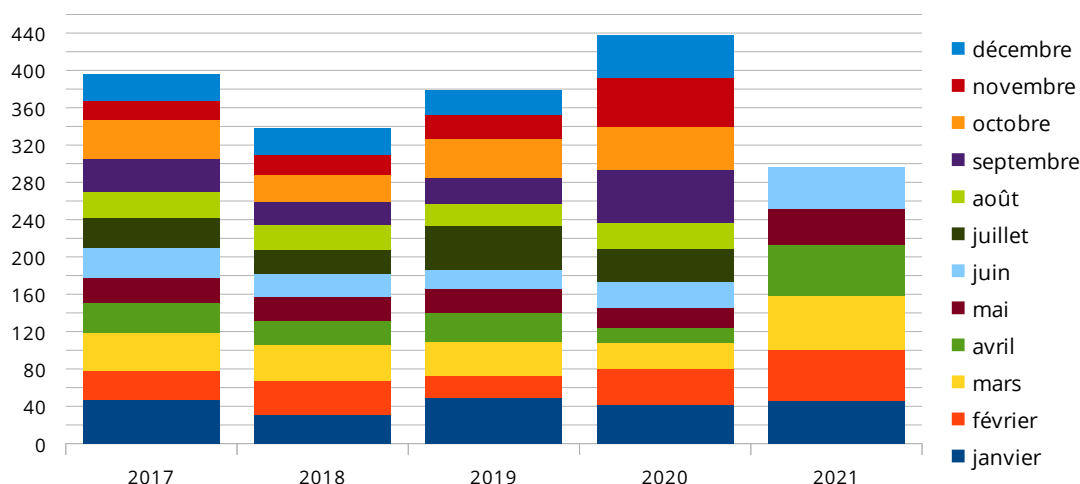
Ces données sont disponibles par département.

Ces données se concentrent sur les sociétés commerciales : sont exclus les associations et les établissements publics.

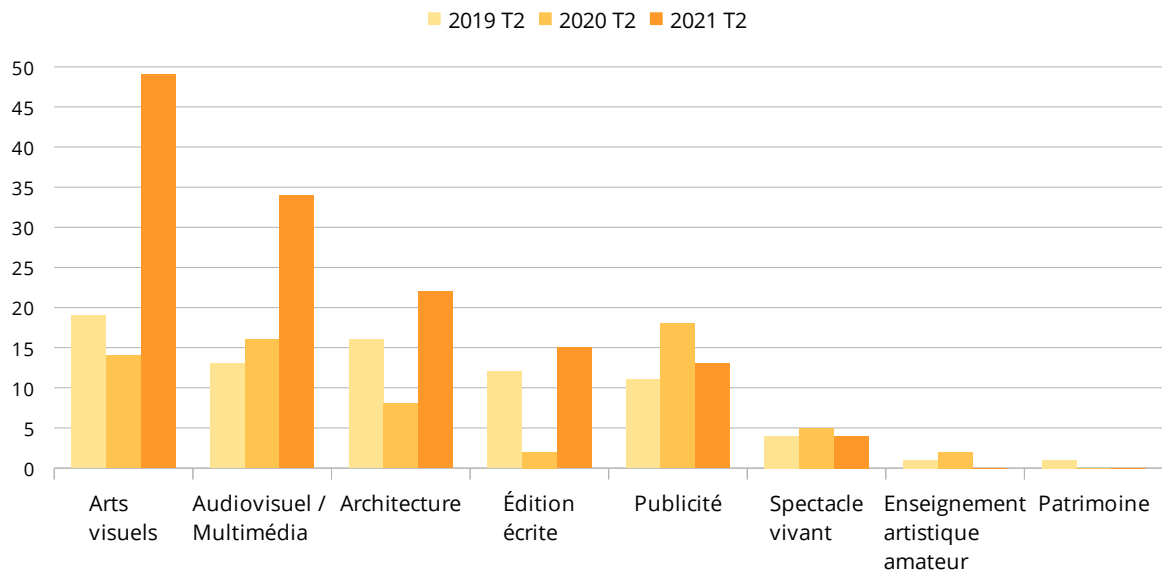
La part des immatriculations du secteur culturel au RCS en 2020 était de 2,7% dans l'ensemble des sociétés immatriculées cette année-là (en légère hausse depuis 2017).

L'audiovisuel, les arts visuels et l'architecture concentrent 188 immatriculations soit 66% de l'ensemble des immatriculations de sociétés dans les secteurs culturels en 2020.

### Nombre mensuel d'immatriculations de sociétés dans les secteurs culturels en Nouvelle-Aquitaine, entre 2017 et 2021



Nombre d'immatriculations de sociétés par secteur culturel en Nouvelle-Aquitaine au second trimestre 2019, 2020 et 2021



## 5. LES FERMETURES D'ENTREPRISES

### 5.1. LES DÉFAILLANCES

Source : Banque de France – base Fiben

La « défaillance d'entreprise » regroupe les redressements, liquidations judiciaires et procédures de sauvegarde. Bien que comprenant toutes les formes juridiques d'entreprises (sociétés commerciales, coopératives, associations, etc), **ces données ne concernent que les établissements avec un chiffre d'affaires supérieur à 750 000€<sup>1</sup>**.

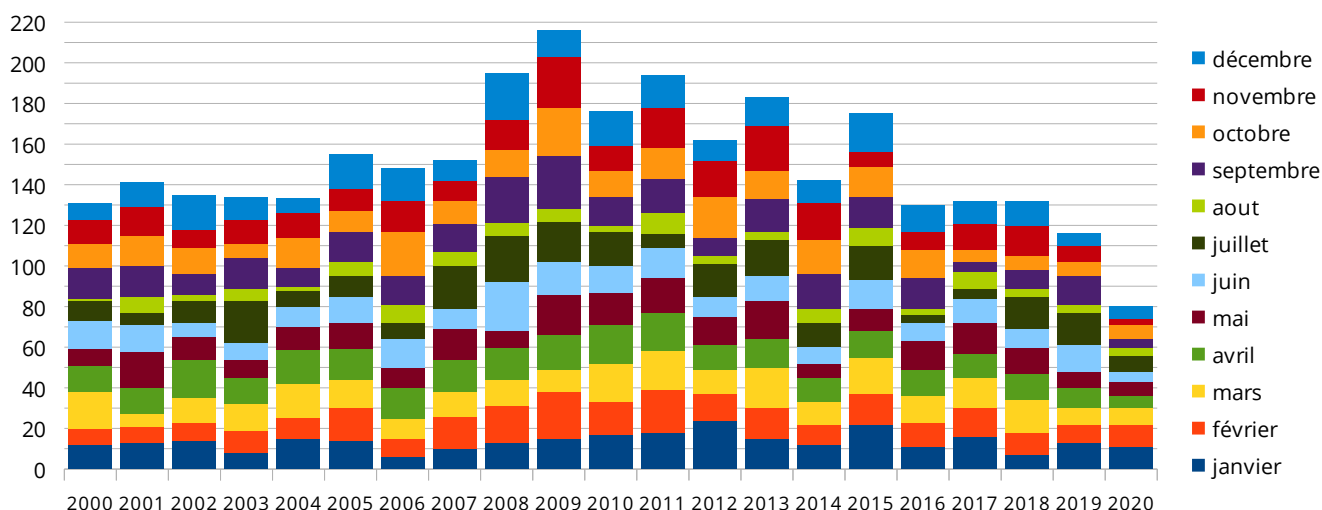
Ces données sont disponibles par département, pour chaque code NAF et secteur culturel.

On observe en 2020 une diminution des défaillances dans les secteurs culturels comme dans les autres secteurs de l'économie. Cela s'explique en premier lieu par l'impact momentané qu'ont eu à la fois la période de confinement sur le fonctionnement des juridictions commerciales et les évolutions réglementaires qui ont modifié temporairement les dates de caractérisation et de déclaration de l'état de cessation de paiements. En second lieu, cela s'explique par l'impact des mesures de soutien qui apportent des aides de trésorerie ou permettent aux entreprises de réduire ou retarder le paiement de certaines charges, et donc le risque de faire défaut sur ces paiements (mesures d'activité partielle, Prêts garantis par l'État (PGE) avec remboursements différés, fonds de solidarité, moratoires, etc.).

On observe une diminution de 31% des défaillances entre décembre 2019 et décembre 2020. Malgré cette diminution en 2020, la part des défaillances dans les secteurs culturels est en légère augmentation en 2020 (+3,1%) par rapport à 2019.

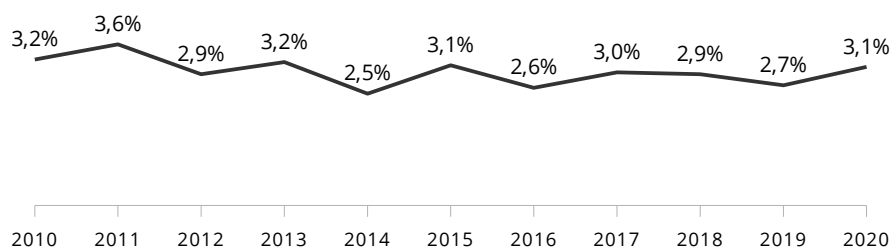
La diminution des défaillances se constate dans tous les secteurs culturels à l'exception du secteur de la publicité.

Nombre mensuel de défaillances d'entreprise dans les secteurs culturels en Nouvelle-Aquitaine, entre 2000 et 2020

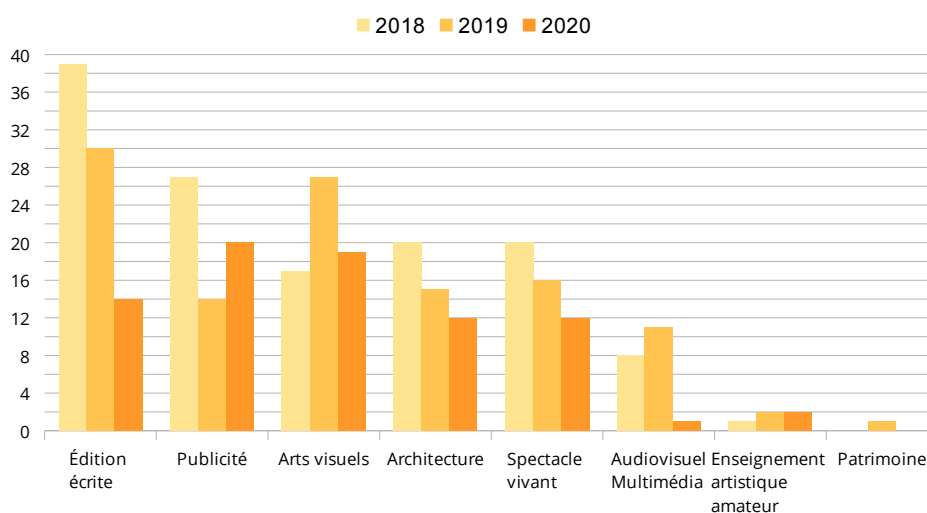


1 Hors subvention ; pour plus de détail : [https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2018/11/13/methode\\_stat\\_info\\_de-faillances\\_9-juin-2016.pdf](https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2018/11/13/methode_stat_info_de-faillances_9-juin-2016.pdf)

Part des défaillances des secteurs culturels dans l'ensemble des défaillances en Nouvelle-Aquitaine, entre 2010 et 2020



Nombre annuel de défaillances d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre 2018 et 2020



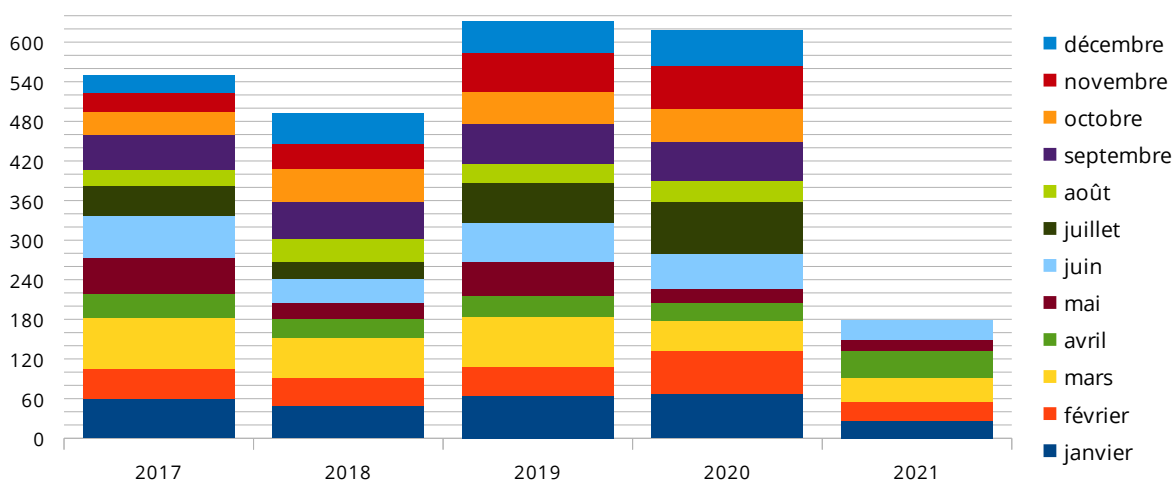
## 5.2. LES RADIATIONS D'ENTREPRISES

Source : Infogreffe – open data

La part des radiations des entreprises du secteur culturel au RCS en 2020 était de 3,4% dans l'ensemble des sociétés radiées cette année-là (en très légère hausse depuis 2018).

Les arts visuels, la publicité et l'édition écrite représentent 63% des radiations du secteur culturel en 2020 avec un nombre total de 387. En mars 2021, ces 3 secteurs sont ceux qui connaissent le plus de radiations par rapport à mars 2020 mais dans des proportions moins importantes qu'en mars 2019.

Nombre mensuel de radiations d'entreprises du secteur culturel en Nouvelle-Aquitaine, de 2017 à 2020



Nombre de radiations d'entreprises par secteur culturel en Nouvelle-Aquitaine au second trimestre 2019, 2020 et 2021

